

PROTECTION CONTRE LA PLUIE - SOLINS POSÉS AU-DESSOUS D'UN APPUI DE FENÊTRE EN MAÇONNERIE JOINTOYÉE

Régie du bâtiment du Québec

La partie réglementaire de cette fiche technique a été approuvée par la Régie du bâtiment du Québec.

En cas de disparité entre cette fiche et la réglementation en vigueur, cette dernière a priorité.

Référence au **Code de construction du Québec, Chapitre I - Bâtiment**, et Code national du bâtiment - Canada 2015 (modifié) (ci-après nommé Code)

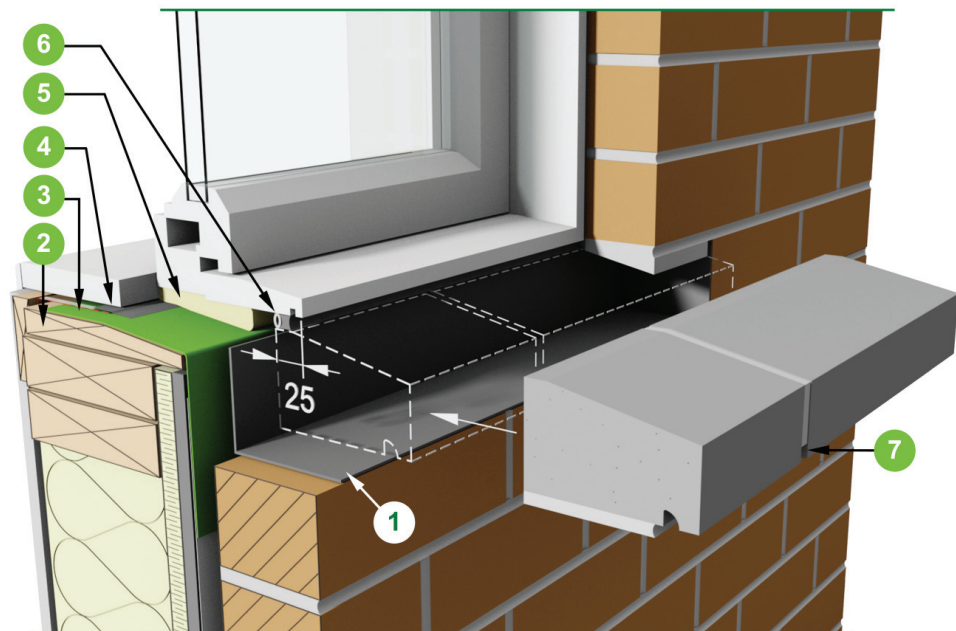
La présente fiche technique présente les exigences des solins sous les appuis en maçonnerie des fenêtres de la section 9.20. du Code. Pour illustrer le tout, vous trouverez des images de la pose des solins sous les appuis des fenêtres dans un mur à protection dissimulée recouvert d'un parement de maçonnerie.

SOLIN MÉTALLIQUE

En appliquant l'article 9.20.13.4., il est possible d'installer un solin métallique directement au-dessous de l'appui et que **ce solin ne traverse pas la cavité murale** pour se connecter à la membrane de protection du seuil en bois à l'intérieur du revêtement, **en autant que le solin remonte derrière l'appui à l'arrière et aux extrémités** (figure 9.20.13. - 01.1).

Figure 9.20.13. - 01.1

Solin métallique



- 1 Solin métallique installé sous l'appui en maçonnerie jointoyée, avec retour pleine hauteur à l'arrière ainsi qu'à chaque extrémité.
- 2 Appui incliné
- 3 Solin membrané, chevauchement sur le pare-intempérie de 100 mm
- 4 Pare-vapeur scellé avec un produit d'étanchéité au-dessus du solin membrané et
- 5 sceller au polyuréthane à basse densité avec la fenêtre.
- 6 Produit d'étanchéité et fond de joint au périmètre
- 7 Chantepleure



GARANTIE
CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec)
H1Y 3L1

Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Info@GarantieGCR.com

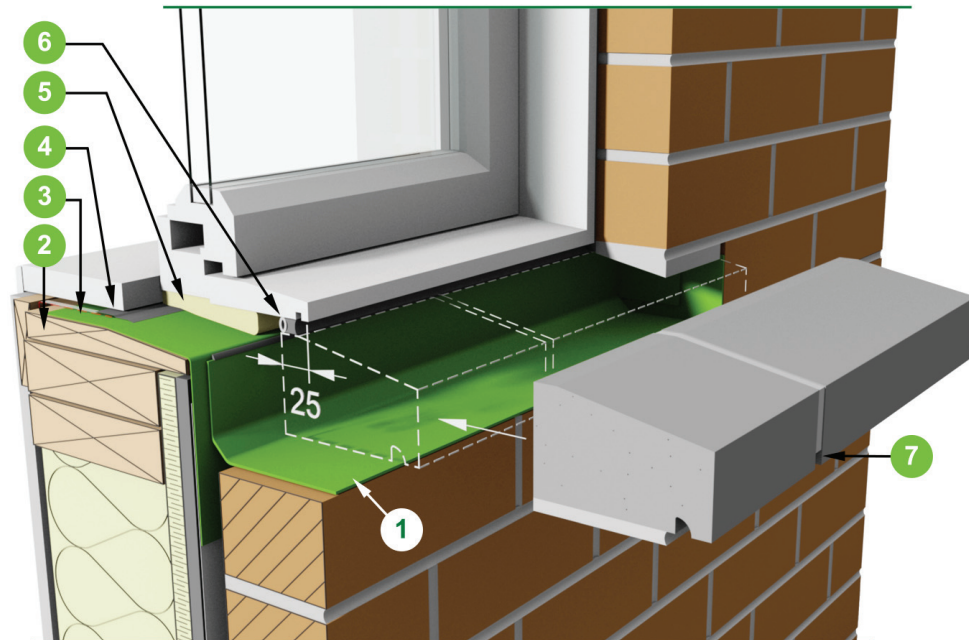
Politique d'utilisation :
toute reproduction même
partielle doit être autorisée
préalablement par GCR

SOLIN MEMBRANÉ

Dans le cas d'un solin doté d'une membrane, puisque ce solin ne peut remonter derrière l'appui et ainsi conserver ses propriétés structurales, **il doit être connecté à la membrane de protection du seuil** en bois à l'intérieur du revêtement intermédiaire tel qu'illustré à la figure 9.20.13. - 01.2.

Figure 9.20.13. - 01.2

Solin membrané



- 1 Solin membrané installé sous l'appui en maçonnerie jointoyée, avec retour de 50 mm minimum à l'arrière ainsi qu'à chaque extrémité.
- 2 Appui incliné
- 3 Solin membrané, chevauchement sur le pare-intempérie de 100 mm
- 4 Pare-vapeur scellé avec un produit d'étanchéité au-dessus du solin membrané et
- 5 sceller au polyuréthane à basse densité avec la fenêtre.
- 6 Produit d'étanchéité et fond de joint au périmètre
- 7 Chantepleur

Vous trouverez dans les documents cités aux pages suivantes, les **RÉFÉRENCES** aux solins posés au-dessous d'un appui de fenêtre en maçonnerie jointoyée.

RÉFÉRENCES

Garantie de construction résidentielle (GCR)

<https://www.garantiegr.com/fr/entrepreneurs/fiches-techniques/>

Code de construction du Québec, Chapitre I - Bâtiment, et Code national du Bâtiment - Canada 2015 (modifié)

Section 9.20. Maçonnerie au-dessus du niveau du sol

CAN/CSA-A371-14 - Maçonnerie des bâtiments

Association canadienne de normalisation (CSA)

13.4 Solins et barrières d'étanchéité

CAN/CSA-A440.4-19 - Installation des fenêtres, des portes et des lanterneaux

Association canadienne de normalisation (CSA)

10.2.1 Drainage de la lisse d'appui

*Cette fiche est basée sur l'état des connaissances disponibles au moment de son élaboration et ne constitue pas un avis ou un conseil technique. Elle est fournie uniquement à titre informatif et l'utilisateur assume donc l'entière responsabilité des conséquences pouvant résulter de l'utilisation de ladite fiche. En effet, il lui appartient de se référer, le cas échéant, à toute ressource appropriée à son projet. Conséquemment, GCR se dégage de toute responsabilité à cet égard. **Les illustrations** contenues dans les fiches techniques constituent une des façons de remplir les exigences du Code de construction. Il est possible que les détails des concepteurs diffèrent de ce qui est indiqué aux fiches techniques et qu'ils soient conformes au Code de construction.*



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Garantie de construction résidentielle
4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1

Téléphone : 514 657-2333
Sans frais : 1 855 657-2333
Info@GarantieGCR.com